



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Contrôle aérien

Question écrite n° 49510

Texte de la question

M. Jean-Michel Couve appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les vives inquiétudes que suscite, chez les ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne française, un projet de centre de contrôle commun franco-suisse, basé à Genève. Si ce projet venait à se concrétiser, ces professionnels pensent qu'il pourrait, d'une part, réduire leurs activités et, d'autre part, entamer l'autonomie générale de gestion du flux aérien. Il le remercie de lui faire connaître l'état d'avancement de ce projet et, le cas échéant, les suites qu'il entend réserver à ces préoccupations.

Données clés

Auteur : [M. Couve Jean-Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49510

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1290